



INFORUP

Semaine du 25 au 29 janvier 2016

VOTE DU PROJET DE RÉOLUTION SUR L'OUVERTURE DES NÉGOCIATIONS POUR DES ACCORDS DE LIBRE-ÉCHANGE AVEC L'AUSTRALIE ET LA NOUVELLE-ZÉLANDE EN COMMISSION INTA DU PARLEMENT EUROPÉEN :

Le projet de résolution sur l'ouverture des négociations pour des accords de libre-échange avec l'Australie et la Nouvelle-Zélande (rapporteur Bernd LANGE, Allemagne, S&D) a été voté en commission du Commerce international du Parlement ce lundi 25 janvier. L'amendement proposé par Younous OMARJEE (France, GUE) demandant « *la mise en œuvre de mesures spécifiques de protection des productions sensibles des RUP, notamment l'exclusion des sucres spéciaux* » a été adopté. Pour rappel, Younous OMARJEE était intervenu en session plénière à Strasbourg pour demander à la Commission de protéger les sucres spéciaux des RUP dans le cadre des négociations avec l'Australie (cf. InfoRUP du 22 janvier 2016). Ce projet de résolution devrait être voté sans débat lors de la seconde session plénière de février à Bruxelles.

ÉVALUATION DES RÉSULTATS DE LA CONSULTATION PUBLIQUE SUR L'APRÈS-COTONOU :

La Commission européenne avait lancé, entre octobre et décembre 2015, une consultation publique sur l'avenir du partenariat avec les pays ACP (Afrique / Caraïbes / Pacifique) après 2020, date d'expiration des accords de Cotonou qui régissent à l'heure actuelle les relations de l'UE avec ces pays (InfoRUP du 09 octobre 2015). L'objectif de cette consultation publique était d'une part de préparer l'analyse de l'actuel accord de partenariat UE-ACP prévue à l'agenda de la Commission pour 2016 et d'autre part d'ouvrir le débat autour de l'avenir de la coopération entre l'Union et les pays ACP. Le Commissaire à la coopération internationale et au développement, Neven MIMICA, a annoncé aux Eurodéputés de la commission au Développement ce lundi 25 janvier que l'évaluation liminaire des résultats de la consultation débutera dès la semaine prochaine. Le Commissaire espère que d'ici le début de l'année 2017 des propositions claires sur l'avenir de la coopération avec le groupe ACP pourront être faites au sein de l'UE afin de pouvoir commencer à en débattre avec les pays concernés avant 2018. L'année 2018 est l'année initiale des délibérations post-Cotonou dans le cadre du programme mondial de développement durable Horizon 2030 et du Consensus révisé sur le développement.

DISCOURS DE CECILIA MALMSTRÖM DEVANT LA COMMISSION INTA DU PARLEMENT EUROPÉEN SUR L'AVENIR DE L'OMC :

Ce lundi 25 janvier, Cecilia

MALMSTRÖM, commissaire en charge du Commerce international est intervenue devant la commission INTA du Parlement européen pour revenir sur les accords de Nairobi (conclus le 19 décembre 2015) et sur l'avenir de l'OMC. Les accords conclus à Nairobi prévoient entre autres d'éliminer les subventions aux exportations de produits agricoles, aujourd'hui pratiquées par de nombreux partenaires économiques de l'UE. A cet égard Cécilia MALMSTRÖM a affirmé que les intérêts de l'agriculture européenne constituaient une priorité pour la Commission qui s'attachera à les défendre dans le cadre des futures négociations bilatérales et multilatérales. La Commissaire a ensuite évoqué la difficulté des négociations de Nairobi mais se félicite de l'obtention d'un accord : le premier accord de l'OMC sur l'agriculture depuis 20 ans. Le paquet de Nairobi a ainsi une forte valeur symbolique, démontrant qu'il est encore possible d'aboutir à des résultats sur le plan multilatéral au sein de l'OMC. Selon la Commissaire MALMSTRÖM, il est maintenant nécessaire de continuer à travailler sur l'agenda de Doha. La prochaine étape importante pour faire la preuve de la crédibilité de l'OMC sera de mettre en œuvre les accords de Nairobi.

LES 14 PAYS TIERS BÉNÉFICIAIRES DU RÉGIME DE PRÉFÉRENCES TARIFAIRES DE L'UE SUR LA BONNE VOIE : Un rapport présenté par la Commission européenne et le Service européen d'action extérieure, jeudi 28 janvier, met en avant les progrès réalisés sur la période 2014-2015 par les 14 pays tiers en développement, bénéficiaires du régime de préférences tarifaires SPG+ de l'UE. Ce programme européen est conçu pour encourager le respect des normes fondamentales en matière de droits de l'homme, de droit du travail, de protection de l'environnement et de bonne gouvernance. Le rapport (disponible à l'adresse: <http://goo.gl/C5a2jV>) détaille les efforts entrepris par chacun de ces 14 pays - Arménie, Bolivie, Cap-Vert, Costa Rica, Équateur, Géorgie, Guatemala, Mongolie, Pakistan, Panama, Paraguay, Pérou, Philippines et Salvador - pour renforcer leurs institutions internes responsables de la mise en œuvre effective des 27 conventions internationales fondamentales. Pour la Commission, « *il s'agit d'efforts notables qui ouvrent la voie à davantage de changements d'ordre pratique dans le futur* ». « *Des efforts considérables ont été déployés, mais les progrès sont lents et beaucoup reste encore à faire* », souligne la commissaire au Commerce, Cecilia MALMSTRÖM. Dans les domaines où les progrès ont été plus lents, la Commission engagera un dialogue avec les pays concernés afin de trouver des solutions pour accélérer le processus. Les 14 pays bénéficiaires du SPG+, l'Union européenne, les institutions internationales et les organisations de la société civile pourront formuler des observations sur les conclusions de ce rapport. En outre, la Commission, en partenariat avec l'OIT, poursuivra son aide pratique aux pays bénéficiaires du SPG+ en soutenant la mise en place de structures administratives et en encourageant la participation de la société civile à l'amélioration des droits de l'homme et des travailleurs dans les 14 pays concernés.

AGENDA DE LA SEMAINE DU 1^{er} AU 5 FÉVRIER 2016

	PARLEMENT EUROPEEN	COMMISSION EUROPEENNE	CONSEIL DE L'UE	MINISTÈRES FRANÇAIS
Lundi 01/02	<u>Session plénière du Parlement européen à Strasbourg</u>			
Mardi 02/02	<u>Session plénière du Parlement européen à Strasbourg</u>			
Mercredi 03/02	<u>Session plénière du Parlement européen à Strasbourg</u>			
Jeudi 04/02	<u>Session plénière du Parlement européen à Strasbourg</u>			
Vendredi 05/02				